



MAIRIE DE CANTE
13 Rue du Général Sarrut
09700CANTE
05.61.67.85.09
mairie@mairiedecante.fr
http://www.mairiedecante.fr

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIERS - CANTON Des PORTES D'ARIEGE PYRENEES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°DE_2026_010

SEANCE DU 20 MARS 2026

Date de la convocation : 16/03/2026

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
11	11	11
Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
11	00	00
Adoptée		

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CANTE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de la commune, sous la présidence de M Eric CANCEL, Maire

Étaient présents : M Eric CANCEL, M Jean-Jacques GIMENO, Mme Jacqueline CHATELAIN, M Sébastien CATHALA, Mme Leslie ADAMO, M Guillaume BISOGNIN, M Jean-Philippe BORELLO, M Mathieu BORDENAVE, Mme Marie-Claire GAUSSENS, Mme Lola GOILLOT, Mme Anne-Sophie SOEIRO.

Étaient représentés :

Étaient Absents & excusés :

En conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales : **M Jean-Jacques GIMENO a été nommé secrétaire de la séance.**

OBJET : Nomination des représentants aux différents syndicats et commissions externes

M le Maire :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2122-7 et L5211-7 ;
Vu l'article L 5212-7 disposant que chaque commune est représentée dans le comité par deux délégués titulaires ;
Considérant qu'il convient de désigner des délégués titulaires et des délégués suppléants aux différents syndicats.
Toutefois, l'article L.5211-7 du CGCT dispose que le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des délégués et présente le tableau suivant :

CONSEILLERS DELEGUES AUX SYNDICATS			
SPEHA (Service public de l'eau Hers Ariège)		SYNDICAT ELECTRIQUE	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
1. Jean-Jacques GIMENO	1. Mathieu BORDENAVE	1. Eric CANCEL 2. Jean-Philippe BORELLO	1. Mathieu BORDENAVE
REGIE ELECTRIQUE		DEFENSE ARMEE	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
1. Mathieu BORDENAVE	NON	1. Jean-Jacques GIMENO	1. Jacqueline CHATELAIN- PILLOT
S.I.A.H.V.A (Syndicat Intercommunal Aménagement Hydraulique Basse Vallée de l'Ariège)		ELECTIONS Commission de contrôle	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
1. Sébastien CATHALA 2. Guillaume BISOGNIN	1. Eric CANCEL	1. Marie-Claire GAUSSENS	2. Mathieu BORDENAVE
SIVE (Syndicat à Vocation Educative)		CCPAP (Communauté de Communes Pays Portes Ariège Pyrénées)	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
1. Eric CANCEL 2. Leslie ADAMO	1. Lola GOILLOT	1. Eric CANCEL	1. Jean-Jacques GIMENO

Ambroisie		Forêts	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
1. Guillaume BISOGNIN	NON	1. Mathieu BORDENAVE	1. Jacqueline CHATELAIN PILLOT

Proposition de délégués aux syndicats dont les désignations s'effectueront en conseil communautaire



SMAGVA (Syndicat Mixte pour l'Accueil des Gens du Voyage Ariège)		SDE 09 (Syndicat Départemental Electrique)	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
1. Jacqueline CHATELAIN-PILLOT	NON	1. Eric CANCEL	1. Jean-Jacques GIMENO
SMECTOM (Syndicat Mixte d'Étude de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)		SYMAR (Syndicat mixte Aménagement des Rivières Val d'Ariège)	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
1. Eric CANCEL	1. Mathieu BORDENAVE	1. Guillaume BISOGNIN	NON
ARS (Agence Régionale de la Santé)		S.M.D.E.A (Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement)	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
1. Jacqueline CHATELAIN-PILLOT	NON	1. Jean-Jacques GIMENO	NON
CLIC (Centre Local Information Communale)		PETR (Pole d'Equilibre Territorial & Rural)	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
1. Jacqueline CHATELAIN-PILLOT	NON	1. Eric CANCEL	1. Sébastien CATHALA

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

Approuve la proposition de M le Maire
et le **mandate** pour élaborer et signer les documents nécessaires à sa mise en application

Pour extrait conforme

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

Le Maire M Eric CANCEL	Secrétaire de séance M Jean-Jacques GIMENO
	

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Pamiers le : 23 mars 2026